

ACCIDENT

21 avril 2007 - avion immatriculé F-GGHJ

Evénement :	collision avec une clôture lors d'un atterrissage interrompu.
Cause identifiée :	décision inappropriée de remettre les gaz.

Conséquences et dommages : aéronef fortement endommagé.

Aéronef : avion Robin DR 400 - 140 B.

Date et heure : samedi 21 avril 2007 à 16 h 55.

Exploitant : club.

Lieu : AD Chavenay (78) piste 23 non revêtue, sèche, LDA : 720 m, altitude : 424 pieds.

Nature du vol : baptême de l'air.

Personnes à bord : pilote + 2 adultes dont un pilote privé d'avion + 1 enfant.

Titres et expérience :

- pilote, 57 ans, PPL(A) de 2002, 272 heures de vol, 4 heures dans les trente jours précédents dont 3 heures 15 minutes en instruction, et 1 h 30 sur type.
- pilote en place droite, 53 ans, PPL (A) de 1996, environ 500 heures de vol et 8 heures 30 minutes dans les trente jours précédents.

Conditions météorologiques : vent calme, CAVOK, température 20 °C, QNH 1020 hPa.

CIRCONSTANCES

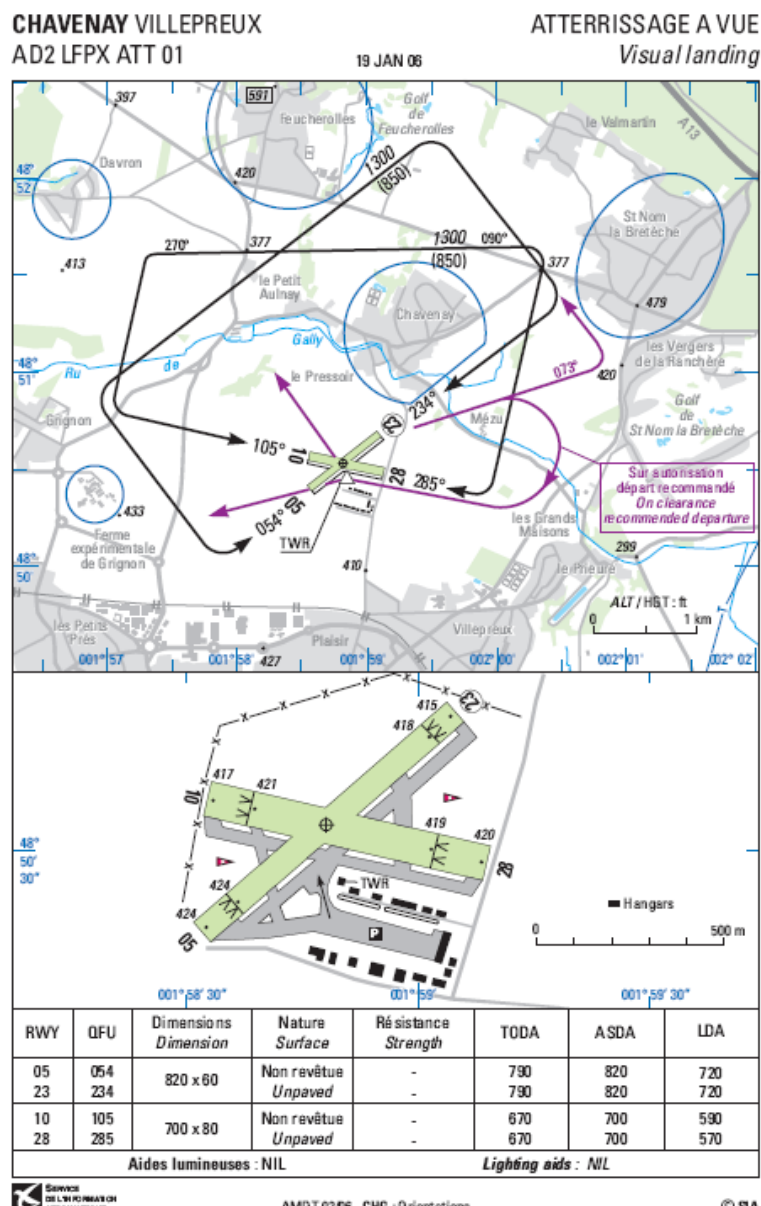
Le pilote décolle à 16 h 15 pour effectuer un baptême de l'air. Le pilote et le passager assis en place avant, ont l'habitude de voler ensemble. Le pilote explique que quarante minutes plus tard, il se présente à l'atterrissage en piste 23 avec une vitesse indiquée comprise entre 120 et 130 km/h. L'avion est en configuration atterrissage avec deux crans de volet. Le touché des roues a lieu à mi-piste au croisement des pistes 05-23 et 10-28 à une vitesse indiquée de 100 km/h. Le pilote pense pouvoir arrêter l'avion avant l'extrémité de piste. Le passager à sa droite est d'un avis contraire et lui conseille de remettre les gaz. Le pilote suit ce conseil. L'avion décolle environ deux mètres avant la clôture située à l'extrémité de la piste. Le train avant touche la clôture. L'aile droite est sectionnée par le pilier du portail attenant à la clôture. L'avion bascule vers l'avant et s'écrase dans un champ à environ cinquante mètres après l'extrémité de piste.

L'examen de l'avion montre que les volets sont restés positionnés en configuration atterrissage.

La longueur de piste disponible au croisement des pistes est d'environ 400 mètres (voir carte d'atterrissage à vue ci-après).

Le manuel de vol du DR 400 - 140 B préconise une vitesse en finale en configuration atterrissage de 115 km/h. La distance d'atterrissage à la masse maximale est d'environ 550 mètres et la distance de roulement de 300 mètres sur piste sèche non revêtue en conditions d'atmosphère standard.

Le pilote n'a pas volé entre janvier et mars 2007. Le matin du jour de l'accident il avait, effectué un voyage Chavenay-Bernay de cinquante minutes en tant que commandant de bord sur DR 400 - 120, accompagné du passager assis en place droite. Ce dernier volait régulièrement depuis le début de l'année 2007.



Extrait de la carte d'atterrissage à vue de l'aérodrome de Chavenay